



AP15

WWW.FMFP.MG

Appel à Projets Interentreprises Intersectoriels (PII)

●●● Développons ensemble le capital humain à Madagascar !

Table des matières

1.	Objet de l'appel à projets	4
a.	Objectifs de l'appel à projets	4
b.	Résultats attendus	5
2.	Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)	5
3.	Contexte de l'appel à projets	6
4.	Les Orientations prioritaires	11
5	Description de la réponse attendue.....	17
6	Contenu de la proposition de projet	17
a.	Caractéristiques du projet et du porteur de projet	18
b.	Contexte socioéconomique	18
c.	Enjeux.....	18
d.	Objectifs et contenu de la formation.....	19
e.	Modalités de la formation.....	19
f.	Indicateurs de résultats	19
7	Conditions relatives au projet	20
a.	Conditions financières.....	20
b.	Conditions générales.....	21
c.	Eligibilité :	21
8	Procédure de l'appel à projets	21
a.	Conditions d'envoi des offres et date limite de réception	21
b.	Sélection du porteur de projet.....	22
c.	Les critères de sélection.....	22
d.	La sélection.....	23
e.	Réponse à la soumission.....	23
f.	Contractualisation.....	23
9.	ANNEXES	24
	Annexe 0 : FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE TYPE INTERENTREPRISES INTERSECTORIEL	24
	Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	28
	Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format Word.....	29
	Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	33

Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format Excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	37
Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	39
Annexe 3.c : Sur les rubriques éligibles dans le budget	40
Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format Word disponible sur le s	
Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	44
Annexe 6 : Canevas de plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	47
Annexe 7 : FICHE D'EVALUATION.....	48

1. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises la conception et la mise en œuvre d'actions de formation(s).

L'appel vise une dynamique de coopération interentreprises issu de multiples secteurs au niveau régional et local. Ce type de projet permettra de développer des dispositifs et contenus de formation ayant un fort potentiel de diffusion auprès de l'ensemble des promoteurs. Il permettra de ce fait de réunir les entreprises d'un territoire en vue de la dynamisation de l'économie locale ou les entreprises partageant une même demande de formation dans une thématique ou une technologie qui leur sont communes.

a. Objectifs de l'appel à projets

i. Du point de vue global

En termes d'objectifs généraux et grâce au développement du capital humain, cet appel à projets permettra de :

- Améliorer l'environnement socioéconomique dans les territoires ciblés à travers la montée en compétence et en qualification des opérateurs
- Soutenir la création de valeur ajoutée au sein des entreprises afin de contribuer au portage d'une économie en pleine relance
- Soutenir l'innovation comprenant les progrès technologiques et la diversification de la capacité productive du tissu économique
- Soutenir les différentes transitions écologiques et digitales des entreprises en vue de l'adoption des pratiques durables
- Promouvoir la culture de la formation professionnelle et accompagner les entreprises dans leur démarche de gestion de compétences
- Soutenir l'employabilité des jeunes au sein du secteur formel de production ;
- Accompagner les entreprises dans le processus de conformité sociale, environnemental en vue d'une intégration dans les chaînes d'approvisionnement mondial
- Améliorer l'image et l'attrait du territoire pour plus d'attractivité économique

ii. Du point de vue spécifique

- Au profit des entreprises et des salariés :
 - Renforcer l'employabilité et la compétitivité des travailleurs locaux en poste et ceux en demande d'insertion professionnelle ou pré-emploi
 - Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes.
 - Qualifier les personnes en recherche d'emploi dans les différentes entreprises associées sur des compétences clés communes à ces dernières.
 - Renforcer la performance des industries et entreprises de services par l'adoption de nouveaux systèmes ou procédés de production et de gestion à toutes les échelles du processus et pour tous les salariés
 - Développer les compétences techniques et professionnelles des salariés des entreprises (notamment les PME et TPE)
 - Développer les compétences stratégiques, conceptuelles et de management des cadres dirigeants des entreprises (notamment PME et TPE)
 - Développer les compétences de vie et transversales des salariés en vue de renforcer leur adaptabilité et résilience
 - Développer les modèles de formation dans les entreprises soutenant les progrès technologiques et l'adéquation aux besoins de qualification opérationnelle
- Et au niveau intersectoriel, l'appel permettra de :

- Faire monter en compétences et en performance les métiers et fonctions de support communs aux entreprises issus de différents secteurs
- Améliorer l'efficacité des formations financées par le Fonds vis-à-vis de la situation économique et l'emploi dans les territoires ciblés
- Renforcer la collaboration entre les entreprises locales pour créer des synergies et maximiser l'efficacité des projets structurants au niveau du territoire, régional ou national.
- Investir dans les compétences numériques et vertes pour soutenir la transition digitale et écologique des entreprises Malgaches
- Contribuer à la diversification des voies et moyens d'acquisition des compétences
- Renforcer les compétences sur le développement durable dans les territoires ciblés en contribuant à la transition écologique et sociale
- Renforcer les acteurs au niveau des territoires ciblés agissant dans des domaines porteurs d'innovations technique et technologique contribuant à la dynamique socioéconomique locale (marché du travail local)
- Développer l'appropriation domestique permettant de renforcer les capacités productives et l'adoption de nouvelles technologies (adaptation au contexte local)
- Développer les compétences en matière de mise en conformité légales, réglementaires et pratiques d'éthique des affaires contribuant à renforcer la crédibilité et la compétitivité des entreprises au niveau local et international
- Développer des dispositifs ou modèles pédagogiques innovants qui intègrent les compétences professionnelles et assurent l'opérationnalité du participant
- Développer les chaînes de valeurs à fort potentiel économique dans les villes et localités ciblées ;
- Développer les compétences et métiers intervenant de manière transversale dans toutes les entreprises et démontrant d'importants besoins de renforcement ;
- Répondre aux priorités intersectorielles en matière d'emploi, de compétences, de population cible et de dispositifs de formation.

b. Résultats attendus

A l'issue de la mise en œuvre des projets, nous aurons comme résultats :

- Au moins 2500 salariés sont formés sur les priorités intersectorielles essentiellement issus des entreprises TPE-PME ;
- Au moins 20% des formés sont en situation de pré-emploi ;
- Au moins 50% sont des femmes et 40% ont moins de 35 ans ;
- Au moins 150 projets validés et financés dont 70% des entreprises bénéficiaires appartiennent à la catégorie des moins de 70 salariés ;
- Au moins 300 entreprises sont bénéficiaires des financements.

Le financement de ces projets relève des Fonds mutualisés et d'un fonds additionnel abondé par l'Agence Française de Développement (pour un total de 2,25 milliards Ariary). Les enveloppes dédiées à cet appel à projets se répartissent comme suit :

- 1 350 000 000 MGA de Fonds Additionnels de la part de l'AFD
- 900 000 000 MGA de Fonds Mutualisés

2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au

développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre, le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels ;
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (PINP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets interentreprises intersectoriels portés par des organisations ou groupements d'entreprises agissant au sein d'un territoire. Le projet interentreprises intersectoriel est jugé sur son efficacité par rapport à la situation économique et à l'emploi au niveau territorial. Il est lancé par le Comité de Sélection du Conseil d'Administration qui conduit la stratégie de développement de la formation au niveau intersectoriel, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment d'un appel à projet annuel. Il s'agit par ce type de projet de renforcer l'action des acteurs économiques d'un territoire donné afin d'en dynamiser la vie économique et sociale.

3. Contexte de l'appel à projets

Contexte global

Le nouveau mandat présidentiel 2023-2028 s'accompagne d'initiatives majeures pour appuyer le capital humain et le développement du secteur privé. Le temps de la relance économique se poursuit et la crainte d'une crise politique s'estompe avec l'entérinement des résultats des élections. De l'autre côté, face à l'évolution rapide des exigences du marché du travail mondial, les entreprises malgaches font face à des défis pour maintenir la compétitivité de leurs services et produits et de favoriser la capacité d'innovation et adaptation aux nouvelles technologies. La productivité est intimement liée à la performance des travailleurs et les enjeux de compétences et de maîtrise de la technologie.

Dans ce contexte, le Fonds Malgache de la Formation Professionnelle (FMFP), avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), lance un 15^{ème} appel à projets sur le guichet interentreprises intersectoriel afin de soutenir les initiatives des entreprises issues d'un même territoire ou pôle économique dans la formation et la qualification de leurs salariés.

Le fonds est devenu un partenaire actif dans l'appui aux enjeux de formation continue au niveau intersectoriel touchant l'ensemble des entreprises et investit à l'échelle territoriale pour une cohérence et une pertinence d'intervention. Pour cet appel à projets, tout le territoire du pays est visé par les financements du Fonds conditionné par une intégration locale ou régionale du projet, un alignement suivant les objectifs de l'appel, une pertinence vérifiée par rapport aux priorités des entreprises associées, une réponse claire par rapport aux filières, métiers et compétences visées.

Les enjeux de l'appel à projets

- La création de valeur ajoutée

D'une façon générale, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée augmentent en fonction de la taille de l'entreprise. Ce sont pour la plupart les plus petites entreprises qui créent le plus de valeur ajoutée grâce à l'apport du renforcement du capital humain¹. Elles ont une capacité et une marge plus importante dans l'impact de l'évolution de la qualité de ses ressources humaines notamment dans la production, l'innovation et même en termes de compétitivité. Selon une étude du secteur privé², les grandes entreprises, qui ont représenté 0,2% du nombre total des entreprises formelles, ont réalisées 23,1% du chiffre d'affaires total et ont créé 15,5% du valeur ajoutée totale. Tandis que les PME/PMI, avec un nombre évalué à 3,5% du nombre total, ont généré quant à elles 41% de chiffre d'affaires total et 42,9% de la valeur ajoutée totale. Enfin, les micro-entreprises, malgré leur nombre élevé (96,3%) n'ont généré que 35,8% du chiffre d'affaires total et n'ont créé que 41,6% de la valeur ajoutée totale. Cependant, avec un chiffre d'affaires moyen de 13 millions d'Ariary, elles ont eu le plus important taux de valeur ajoutée (68,1%).

La valeur ajoutée de la formation dans une entreprise est un concept multidimensionnel, englobant des améliorations quantitatives comme l'augmentation de la productivité et qualitatives comme la satisfaction des employés et la réputation de l'entreprise. Elle se manifeste par une augmentation de l'efficacité et de la productivité des employés. Des employés mieux formés peuvent accomplir leurs tâches plus rapidement et avec une meilleure qualité, ce qui améliore les performances globales de l'entreprise. La formation peut aussi conduire à de nouvelles idées et approches dans les processus de travail, stimulant l'innovation et le développement de nouveaux produits ou services.

- Le dimensionnement des entreprises ciblées

Le Fonds a catégorisé les entreprises suivant leur taille selon le critère unique d'effectif des salariés. Les catégories se subdivisent en trois dont la première est composée des grandes Entreprises (GE) avec plus de 70 salariés, la deuxième est composée des Moyennes et Petites Entreprises (MPE) avec des salariés entre 21 et 70 ; et enfin la troisième catégorie composée d'un effectif de moins de 20 salariés, qualifiées de très Petites Entreprises (TPE). Selon l'EDBM, la forme juridique de l'entreprise a un impact sur les résultats de l'entreprise. En effet, les chiffres d'affaires moyens des entreprises ont varié suivant ce paramètre avec des Sociétés Anonymes (SA) et des Sociétés Anonymes Unipersonnelles (SAU) qui ont eu un chiffre d'affaires en moyenne d'un peu plus de 3 milliards d'Ariary. Concernant les sociétés à responsabilité limitée (SARL), une entreprise ayant cette forme juridique a généré environ 543 millions d'Ariary de chiffre d'affaires. Pour les Entreprises Individuels (EI) et les Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (EURL), qui représentent 98,2% des entreprises formelles ont généré un chiffre d'affaires moyen par entreprise de 17 millions d'Ariary.

¹Rapport sur l'enquête auprès des Entreprises à Madagascar. INSTAT, Avril 2006.

² Rapport sur l'enquête auprès des Entreprises à Madagascar. INSTAT, Avril 2005

- Préparer les jeunes à l'emploi

La population malgache est extrêmement jeune (64% a moins de 25 ans et près de la moitié a moins de 15 ans, 47%). Environ 285.000 à 300.000³ jeunes ruraux arrivent chaque année sur le marché du travail, avec une grande proportion sans aucune qualification professionnelle. Le secteur formel est appelé à jouer un rôle encore plus important afin d'alléger la pression de cette forte demande sur le marché du travail en absorbant les demandes d'emploi ou les demandes d'apprentissage.

- Renforcer l'employabilité

L'employabilité est promue par deux sortes d'actions, la capacité d'une personne à acquérir et conserver un emploi de manière satisfaisante aux yeux de l'employeur et sa propension à évoluer verticalement dans l'organisation. Selon les différentes enquêtes réalisées lors de l'étude diagnostic du FMFP en 2023, la majorité des entreprises se plaignent de la faible employabilité et du fort turn-over des salariés surtout s'ils appartiennent à la catégorie des ouvriers. L'enjeu pour les générations de travailleurs actuels et à venir est de renforcer un ensemble de compétences, de connaissances et d'attributs qui rendent un travailleur désirable pour les employeurs. Tous les aspects des compétences doivent être abordés afin de rendre efficace l'investissement.

- Développer les compétences requises pour la qualification dans un métier (FPE & reconversion)

Généralement, les compétences ici concernées sont développées dans le cadre des formations continues certifiantes⁴ pour des métiers et poste disponibles dans les entreprises. Ces formations sont dédiées aux travailleurs en reconversion professionnelle ou des jeunes en quête d'intégration sur le marché du travail. Elles comprennent un éventail de compétences génériques, comportementales et techniques qui constituent le fondement de l'employabilité et de l'adaptabilité professionnelle ainsi qu'une reconnaissance officielle de l'expertise acquise par la formation. Le développement de ces compétences joue un rôle déterminant dans l'éligibilité et l'adaptabilité à certains emplois ainsi que dans les perspectives de carrière d'un travailleur. D'une durée relativement plus importante, la proportion des compétences techniques et soft développées dans ce type de formation sera précisée dans le référentiel ou le curriculum proposé par le formateur.

- Développer les territoires

Il est nécessaire de conforter l'environnement économique des exploitations, des entreprises et des infrastructures de production, dans une logique d'aménagement territorial intégré et équilibré. La dimension territoriale prend appui sur les délimitations administratives avec les Communes et les Régions. Le focus sur les territoires pour pouvoir arrimer les différents projets va non seulement impacter les entreprises concernées mais va aussi se répercuter sur l'ensemble de la localité grâce aux effets diffus. Il s'agit de favoriser une dynamique régionale ou territoriale visant à renforcer les compétences des salariés des entreprises permettant de développer des projets structurants pour le territoire ou région ciblée.

- Promouvoir les pratiques durables

La détérioration de l'environnement et de l'écologie, les impacts négatifs du changement climatique, ainsi que la pression croissante de la démographie sur les ressources naturelles représentent des défis majeurs pour la capacité productive du pays et le bien-être de sa

³ Site web de l'UNFPA Madagascar

⁴ Des formations qualifiantes métier généralement réalisées en centre de formation résidentielle ou en alternance

population. Il est nécessaire de mettre en place des mesures qui permettront au secteur productif de jouer un rôle clé dans le développement durable du pays. Cela implique la transmission et l'adoption de nouvelles politiques, économiques et sociales. En particulier, cela se traduira par l'adoption de méthodes de production de biens plus durables, le développement de compétences associées, ainsi que des changements dans les habitudes de consommation et d'approches adaptées à la gestion des ressources naturelles.

- Promouvoir et développer l'intersectorialité

L'accent sera mis sur la promotion et le développement de la collaboration intersectorielle. Cet appel vise à optimiser l'utilisation des synergies et complémentarités déjà présentes, ou à initier et renforcer des collaborations, étant donné la variété des acteurs et des domaines d'activité impliqués. Il est crucial d'assurer une participation active de tous les acteurs directement concernés et une coordination efficace avec les autres secteurs. Cette approche favorisera la réalisation d'économies d'échelle significatives, en évitant la répétition et le chevauchement des efforts.

- L'environnement socioéconomique dans les territoires ciblés

La dynamique économique locale devrait jouer un grand rôle dans la reprise si chaque secteur économique y contribuant est suffisamment appuyé pour faire face aux défis liés aux contraintes sociales et sanitaires. L'étude annuelle effectuée par le Cabinet FTHM en 2022 après avoir été mandaté par FMFP a révélé certains secteurs, pistes et champs de compétences prioritaires de dimension nationale encore d'actualités mais qui sont également valables pour l'orientation des projets intersectoriels. Au vu de l'importance du développement des compétences des salariés et l'envergure de ce chantier, les axes et champs de compétences prioritaires identifiés dans cette étude annuelle restent encore valables pour être traités dans cet appel à projets. Sur la base de ces données et informations, cet appel à projets s'ouvre à l'ensemble des territoires à Madagascar.

- La diversification de la capacité productive du tissu économique et les progrès technologiques

Selon le Ministère en charge de l'industrie, il existe une évidence sur la relation positive entre le progrès technologique et la complexité des produits obtenue suivant les dispositifs de production ou d'assemblage ainsi que la valeur ajoutée visée. Et généralement ces dispositifs s'inspirent d'une technologie développée à l'extérieur qui nécessite une intégration sur place. L'utilisation d'une technologie importée nécessite pourtant une véritable appropriation domestique permettant de renforcer les capacités productives et l'adoption de nouvelles technologies. Selon toujours la politique de l'Etat, la diversification de la production permettrait d'atteindre un niveau de développement plus important grâce notamment à l'exportation et le commerce intérieur. Le but est de développer les secteurs nouveaux et porteurs de croissance comme la digitalisation (secteurs innovants), et d'intégrer des dispositifs régionaux favorisant les échanges commerciaux qui à leur tour permettent de soutenir la diversification de la capacité productive du pays. Ces initiatives demandent des qualifications et une appropriation technologique des travailleurs afin de répondre aux nouvelles orientations gouvernementales et répondre aux besoins du marché.

- L'efficacité des formations financées par le Fonds vis-à-vis de la situation économique et l'emploi au niveau local

Le fonds mobilise chaque année en moyenne 8 milliards d'ariary pour financer des formations dédiées à l'amélioration de la performance des entreprises au niveau intersectoriel, sectoriel et individuel. L'une des finalités d'un projet intersectoriel est de soutenir l'intégration économique au niveau des entreprises d'un territoire. Les formations doivent être adaptées aux besoins du marché de l'emploi local et doit prendre en compte les spécificités de chaque territoire pour proposer des formations qui répondent aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi. L'efficacité des formations dépendent aussi de la qualité des dispositifs et ressources proposées. Les compétences des ressources et le contenu de la formation doivent être mises à jour régulièrement pour s'adapter aux

évolutions du marché de l'emploi. Un projet impactant illustre la réussite d'un financement, avec parfois un processus d'accompagnement pour s'assurer des retombées positives et de maximiser l'acquisition des compétences professionnelles. Un bon projet dispose aussi de modalités pratiques de suivi des résultats qui permettent de mesurer les bénéfices des formations financées dans le but d'évaluer leur efficacité et d'identifier les éventuelles améliorations à apporter. Enfin, la collaboration entre les acteurs locaux tels que les entreprises, les collectivités territoriales, les chambres de commerce et d'industrie, les organismes de formation, profitent à l'efficacité des formations.

- La culture de la formation professionnelle auprès des entreprises dont les TPE-PME

Développer des dispositifs innovants de formation afin de faciliter le transfert des techniques et l'appropriation des technologies passe obligatoirement par les entreprises. Une plus grande collaboration est nécessaire entre les opérateurs de formation professionnelle continue, les groupements professionnels et les entreprises du privé pour faciliter l'opérationnalité des salariés et déployer de nouvelles approches innovantes.

L'expertise du secteur privé pourrait améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, compte tenu de la forte inadéquation des offres éducatives face aux besoins de l'économie notamment la forte proportion de jeunes entrant sur le marché du travail par an (300 000 jeunes). Les initiatives des entreprises ou en collaboration avec d'autres opérateurs améliorerait l'acquisition du savoir-faire nécessaire, la qualification dans les emplois et la production des compétences pointues requises sur le marché du travail.

L'absence ou le manque d'un réflexe de formation professionnelle parmi les entreprises diminue les chances de recours au développement continu des compétences des salariés qui pourtant est reconnu comme étant un des piliers de la compétitivité parmi les entreprises. Elle est d'autant plus accentuée parmi les entreprises de taille moyenne ou petite et entretient en partie ce dimensionnement de l'organisation.

- Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes.

Les conflits en Europe, les crises économiques, les effets du changement climatique qui se manifestent de manière de plus en plus directe et impactant de facto les activités des entreprises touchent directement ou indirectement le pouvoir d'achat des ménages malgaches avec une inflation généralisée portant sur presque tous les produits, même locaux. Les entreprises de très petite ou moyenne taille sont les plus touchées par ce genre de crise ou situation imprévisible.

La croissance économique de Madagascar reste à un niveau moyen (+4,0% en 2023) avec un PNB/habitant autour de 525 USD par an et un taux d'inflation de 10,5% en 2023⁵, les crises locales et internationales ont visiblement un impact négatif sur l'économie du pays. L'ariary poursuit sa dépréciation face à l'euro en 2023 en raison d'une baisse des recettes de devises, due à la crise du secteur vanille.

Ces informations démontrent la vulnérabilité des entreprises, notamment de taille moyenne. Les enjeux de la formation sont grands puisqu'elle peut contribuer directement à limiter les risques qui menacent la croissance économique et annihiler la vulnérabilité des entreprises face aux chocs externes.

- Améliorer l'image et l'attrait du territoire pour plus d'attractivité économique

⁵ Direction Générale du Trésor France- Situation Macroéconomique de Madagascar en 2023, publication 16 Aout 2023

L'image d'un territoire joue un rôle crucial dans son attractivité économique. Elle fait référence à la perception qu'ont les salariés, les entreprises et les investisseurs de ce lieu. Cette perception peut être influencée par divers facteurs dont la qualification de la main d'œuvre et la qualité du capital humain local en sont importantes.

Les investissements étrangers sont souvent attirés par des territoires qui ont une bonne réputation et qui offrent un environnement favorable aux affaires. Une image positive peut encourager les investissements directs étrangers, stimulant ainsi la croissance économique. Une bonne image peut attirer les touristes, ce qui peut avoir un impact significatif sur l'économie locale. Les visiteurs contribuent aux industries du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, et favorisent la création d'emplois en stimulant l'économie locale.

Les individus qualifiés et talentueux sont souvent attirés par des endroits ayant une bonne réputation en termes de qualité de vie, d'opportunités professionnelles et d'infrastructures. Une main-d'œuvre qualifiée peut renforcer la compétitivité économique d'une région. Une bonne image d'une région facilite le recrutement de talents, l'accès aux marchés internationaux et la confiance des partenaires commerciaux. Une image positive d'un territoire crée un cercle vertueux où les investissements, le tourisme, les talents, l'innovation et la compétitivité des entreprises se renforcent mutuellement, contribuant ainsi à une attractivité économique durable.

Au vu de l'importance de disposer d'une bonne image et de la qualité de ressources humaines qualifiées, cet appel à projets incite les entreprises à améliorer l'image et l'attrait du territoire pour plus d'attractivité économique.

4. Les Orientations prioritaires

Pour cet appel à projets, les orientations prioritaires dans le cadre de développement des compétences dans l'intersectoriel sont décrites ci-après.

4.1. Les Zones prioritaires

Cet appel à projets est ouvert à toutes les régions. Néanmoins, il est impératif que chaque projet soumis illustre clairement le potentiel économique de la zone, de la région ou du territoire concerné. Il doit également mettre en avant la singularité des activités clés générant des impacts positifs sur les structures subalternes, contribuant ainsi à un élan notable dans les différents secteurs d'activité de la localité.

4.2. Les mesures prioritaires

Au vu des enjeux cités plus haut notamment en termes d'intersectorialité et des impacts recherchés au niveau des territoires et sur la dynamique économique des localités ciblées, les mesures prioritaires visent à circonscrire les actions de cet appel à projet sur le renforcement des capacités stratégiques (1), sur la transition numérique (2) et écologique (3) les modes de production intégrant la dimension technologique, ainsi que les capacités organisationnelles des entreprises. L'objectif étant de relever le niveau stratégique et les capacités transversales permettant d'optimiser le fonctionnement des entreprises.

En outre, l'appel soutient particulièrement les PME/TPE qui portent l'essentiel de l'économie nationale en termes d'emploi et dont le critère de classification reste celui de l'effectif des employés dans l'unité de production (avec moins de 70 salariés). Les projets qui sont portés par des petites et moyennes structures seront priorisés.

Des mesures prioritaires sont encouragées sur l'amélioration de la dynamique socioéconomique locale et le développement des emplois en tension et/ou en devenir en commun entre les secteurs. Chaque projet devra mettre en avant les avantages comparatifs résultant de la montée

en compétences de leurs travailleurs, que ce soit en termes d'emploi, d'intégration économique, de compétitivité ou d'augmentation de la productivité.

Pour se conformer aux objectifs de l'appel, les projets pourront aussi se focaliser sur les demandes en compétences relatif au transfert ou le développement des technologies, la création de valeur ajoutée et le renforcement de la collaboration entre les entreprises locales notamment en associant des entreprises issues de différents secteurs mais interagissant entre elles grâce à des liens commerciaux et d'approvisionnement⁶.

4.3. Les sous-secteurs & de filières visés

En général, l'appel à projets cible l'ensemble des secteurs, sous-secteurs et toutes les filières d'activité dans le formel si elles sont exercées par les entreprises cotisantes au Fonds. Mais les domaines porteurs à forte valeur ajoutée et ayant un important effet d'entraînement économique dans les localités seront privilégiés. Elles doivent être conditionnées par une interaction directe entre des entreprises issues de différents secteurs. A l'exemple des entreprises fournisseurs de services ou de biens des grandes industries minières qui doivent respecter certaines règles de sécurité ou de qualité et qui décident de constituer un projet sur la base de ces besoins communs en compétence. La combinaison des actions des entreprises avec les grandes structures permet parfois d'obtenir une forte dynamique socioéconomique au niveau de la localité. La combinaison des différents secteurs portant sur des besoins communs de formation (ci-dessus) traduit l'intérêt intersectoriel du projet en plus de la dynamique territoriale.

Ces sous-secteurs, filières et métiers sont (non limitatif) :

- o Le secteur des services (tertiaire)
- o Le secteur industriel
- o Les services financiers
- o Le secteur de l'alimentation, la restauration
- o Le commerce
- o L'énergie
- o La construction et maintenance
- o Les métiers portuaires et connexe
- o L'industrie minière
- o L'agri-business
- o L'agriculture
- o Le transport maritime et la construction navale
- o Le secteur touristique incluant le littoral / l'économie bleue
- o La pêche
- o La construction et maintenance
- o L'industrie textile, agro-alimentaire
- o La santé et l'éducation
- o Les finances
- o Le domaine du développement local
- o L'environnement

4.4. Les emplois visés

L'appel à projets vise particulièrement les fonctions de support aux dispositifs de production et communes à toutes les entreprises telles que l'administration, la logistique, l'informatique, le marketing, les finances et la comptabilité, etc... Il cible également les postes de production ayant des besoins de compétences transversales ainsi que des métiers émergents contribuant à

⁶ A l'exemple de plusieurs entreprises qui interviennent sur un même axe sans être directement concurrent. Un autre exemple concret, plusieurs entreprises positionnées en tant que fournisseurs en commun d'une plus grande entité mais sur des biens et services totalement différents. Enfin, des entreprises pouvant être issues de mêmes secteurs mais qui œuvrent de manière complémentaire sur une chaîne de valeur et qui ont un besoin de compétences commun

l'amélioration de la performance globale de l'entreprise et à l'accompagnement dans la transformation technologique, ou dans des transitions méthodologiques de production (écologique ou digitale). L'appel à projet vise ainsi :

- Les emplois ou métiers de support
- Les emplois ou métiers de production
- Les emplois ou métiers émergents qui pourront permettre d'atteindre certaines mesures prioritaires

4.5. En termes de compétences

Les compétences priorisées dans le cadre de cet appel à projets sont essentiellement orientées sur les habiletés et aptitudes transversales, technique des salariés et futurs employés ainsi que des apprentis des entreprises formelles résidant dans un territoire ou une localité donnée. Elles portent aussi sur des compétences de production et de conformité aux normes de production exigés au niveau des marchés nationaux ou internationaux. Les compétences ciblées s'orientent sur des connaissances de base, spécifiques ou distinctives. Les formations portant sur ces compétences devront représenter au moins 70% de la proposition (en volume horaire).

Enfin, l'appel pourra prendre en charge les compétences portant sur les aspects comportementaux, les compétences de vie requises pour leur poste, ou pour favoriser un développement personnel continu et une mobilité professionnelle des travailleurs. Ces compétences porteront sur les capacités en termes de gestion interpersonnelle, de résolution de problèmes, de leadership, les techniques et procédures de prise de décision (évaluation des options, prise de décisions) d'adaptabilité et de gestion du changement avec un environnement professionnel complexe, en constante évolution, la flexibilité et la résilience seront cruciales pour les travailleurs Malgaches. Les formations portant sur ces compétences ne pourront dépasser 30% de la proposition (en volume horaire).

i. Les compétences qui devront représenter au moins 70% de la demande en volume horaire

Les compétences stratégiques, conceptuelles et de management

- L'analyse de l'environnement externe et interne de l'entreprise (facteurs économiques, politiques, sociaux et technologique)
- La planification et la mise en œuvre de stratégies et actions y relative
- La capacité d'innovation, la conception d'idée et des approches créatives
- L'administration d'entreprise, les compétences visant le développement des capacités de management et de supervision
- Le montage et élaboration de projet (commercial, de développement, etc.)
- La conduite, le suivi et l'évaluation de projet (commercial, de développement, etc.)
- Le montage et élaboration de plan d'affaire, business model,
- Les modèles d'organisation (conception, définition, évaluation)
- Le Commerce équitable
- Les compétences liées à la mise en place de stratégies de communication efficace ou à stimuler le processus d'innovation

Les compétences transverses aux secteurs

- Les compétences liées à la responsabilité sociétale et environnementale (RSE), celles qui relèvent de la responsabilité sociale et citoyenne de l'Entreprise (conformité sociale)
- Les exigences environnementales, le réflexe écologique et le climat
- Les Techniques industrielles ou de transformation orientées vers la production durable
- L'Energie renouvelable et les fonctions/compétences qui y sont rattachés
- La Digitalisation et toutes les compétences liées au numérique et l'informatique
- La correspondance professionnelle (administratif & relation d'affaire)

Les compétences techniques et spécifiques aux métiers dans l'intersectoriel

Administration :

- Utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Compétences en gestion de documents et d'archivage
- Connaissance des systèmes de gestion de base de données
- Capacité à gérer le courrier électronique et les systèmes de communication internes
- Connaissance des procédures administratives et de la gestion de bureau
- Techniques de secrétariat

Logistique :

- Compétences en gestion de la chaîne d'approvisionnement et en logistique
- Utilisation des logiciels de gestion d'entrepôt et de suivi des stocks
- Connaissance des réglementations et des normes de sécurité
- Capacité à planifier et à optimiser les itinéraires de transport
- Compétences en gestion de flotte et suivi des expéditions

Informatique :

- Compétences en programmation
- Connaissance des systèmes d'exploitation
- Compétences en réseau et en sécurité informatique
- Maîtrise des bases de données
- Connaissance des principes de développement logiciel et des méthodologies agiles

Marketing et commercial :

- Compétences en marketing numérique
- Maîtrise des outils d'analyse web
- Connaissance des logiciels de création graphique
- Compétences en gestion de contenu et en rédaction
- Connaissance des stratégies de marketing par e-mail et des outils associés
- Tenue de caisse et techniques de vente
- Compétences de vente et de développement des capacités commerciales

Finances :

- Maîtrise de l'analyse financière et des modélisations
- Application des logiciels de gestion financière
- Compétences en prévision budgétaire et en Reporting
- Connaissance des principes de gestion des risques
- Capacité à comprendre et à interpréter les données financières et les rapports
- La Gestion financière, la fiscalité et la comptabilité

Gestion des Ressources humaines :

- Cartographie des compétences
- Bilan des compétences
- Plan de développement des compétences
- Gestion des ressources humaines
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- Administration
- Contentieux et paix sociale (droit du travail)

Comptabilité :

- Maîtrise des principes comptables et des normes (comme les IFRS : International Financial Reporting Standards)
- Compétences en tenue de livres et en préparation des états financiers
- Connaissance des logiciels de comptabilité
- Capacité à gérer la paie et les comptes fournisseurs/receveurs
- Connaissance des lois fiscales et capacité à préparer des déclarations fiscales

Production

- Conformités aux normes techniques (BIO & ISO, etc.)
- Conformité sociale sur le modèle de l'OIT (sécurité au travail, communication sur le lieu de travail, techniques de supervision, etc.)
- Développement des capacités de production
- Gestion de la production de biens et de services
- Maîtrise des technologies/procédés de production
- Compétences dans l'emballage et étiquetage
- Gestion/contrôle de qualité

ii. Les compétences qui devront représenter au maximum 30% de la demande en volume horaire

Les compétences de vie

Ces compétences englobent une large gamme de compétences qui aident à naviguer dans des situations sociales, à gérer les situations de stress, à prendre des décisions éclairées, et à maintenir une bonne santé mentale et physique. Elles peuvent aussi comprendre des domaines de sécurité et de santé humaine tenant compte des conditions du travailleurs surtout en cette période où les risques de pandémie sont encore élevés. Enfin, elles peuvent aborder les conditions légales d'exercice des métiers.

- Le protocole sanitaire face aux pandémies et adapté aux métiers ciblés des compétences de santé et de sécurité, la Santé, sécurité et Hygiène **sur les autres secteurs hors THA.**
- Le code du travail
- La santé de la reproduction, etc...
- Le bien-être au travail
- La gestion des priorités
- La pensée critique
- La résolution de problèmes
- Etc.

Les compétences soft, transversales aux postes de travail

Cela concerne les aptitudes et les traits de personnalité qui déterminent la manière dont le travailleur interagit avec les autres et s'adapte à son environnement professionnel. Les compétences soft doivent contribuer à une adaptation réussie, une performance professionnelle efficace et une bonne dynamique d'équipe dans le monde du travail. Elles peuvent être justifiées aussi pour aider le travailleur à gérer sa carrière et permettre un développement continu dans sa vie professionnelle. Elles peuvent comprendre des domaines comme :

- Le leadership
- La communication interpersonnelle et le travail en équipe
- La gestion du temps et la priorisation
- L'éthique au travail
- La flexibilité et l'adaptabilité
- Etc.

iv. En termes de bénéficiaires :

Cet appel à projets ciblera tous les types de niveaux de responsabilités et tous les types de travail. On peut citer à titre d'exemple, les niveaux de responsabilités et types de travail ci-après :

- le niveau de responsabilité
 - Les postes de haute direction, les directeurs exécutifs, et autres cadres supérieurs responsables des décisions stratégiques.
 - Les postes de gestion intermédiaire ou cadre intermédiaire, tels que les chefs de département, les managers, les superviseurs, et chargé de la gestion des opérations au quotidien.
 - Les salariés occupant des fonctions spécifiques avec une responsabilité limitée : techniciens, chargé d'exécution, assistants, ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés
- le type de travail
 - Les postes administratifs incluant les tâches de bureau, la gestion administrative, la comptabilité, les ressources humaines, etc.
 - Les postes techniques concernant les ingénieurs, les techniciens, les développeurs, les ouvriers, etc.
 - Les postes de vente et service client comme les responsables et chargés de marketing, le support client et le service après-vente, etc.
 - Les emplois opérationnels en soutien aux activités quotidiennes de l'entreprise, comme la logistique, la production, l'entretien.

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 50 % de femmes
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

Dans les secteurs mobilisant principalement des hommes, il est attendu que les entreprises participant à la requête justifient les contraintes spécifiques qu'elles rencontrent qui limitent leur capacité à honorer ces critères (en présentant par exemple la répartition sexo-spécifique de leurs employés).

v. En termes de dispositifs de formation

Les types de prestations de formation et de reconnaissance des compétences à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations déployant des approches et méthodes adaptées selon le domaine d'apprentissage visé (cognitif, affectif et psychomoteur)
- Les formations reproduisant les situations de travail ou mixte avec une dominante pratique surtout pour les métiers manuels (environ 70%-30%)
- La formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre de formation ou encadré par des professionnels pédagogiques)
- Les systèmes d'apprentissage en entreprise avec un tutorat professionnel et/ou un coaching externe
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail, permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail
- Les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence
- Les projets comprenant des travaux d'ingénierie de formation
- L'accompagnement ou l'assistance technico pédagogique (exclusif) en milieu de travail avec des objectifs d'apprentissage précis selon un scénario préétabli
- La promotion de la VAEF et des parcours de formation certifiante essentiellement axés sur les personnels d'exécution (et donc des métiers de base).

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Le prestataire devra disposer d'une expertise sur l'approche par compétences
- Le prestataire devra disposer de référencements professionnels dans le domaine (expérience formation)
- Le prestataire devra mobiliser des formateurs/coachs/accompagnateurs disposant d'une expérience métier et/ou d'une formation dans le domaine,
 - Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et justifiant de qualifications en adéquation avec la formation proposée
 - En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation ou le programme de développement des compétences proposé doit/peut comprendre,

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles
- Les Compléments de formation dans les processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les entreprises associées, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier

Le dispositif commun de formation signifie que les partenaires associés doivent mobiliser un même prestataire de formation, bénéficiaire du même contenu et de la même méthodologie de transfert/développement des compétences mais les modalités logistiques, le lieu et le calendrier peuvent être différentes suivant la disponibilité et les contraintes de production/fonctionnement de chacune d'elles.

5 Description de la réponse attendue

- Le projet pourra être porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises de différents secteurs : il comporte au moins 03 entreprises ou organisations partenaires d'un même territoire – national, régional, local ;
- Le projet devra répondre à l'un ou à plusieurs objectif(s) spécifiés plus haut
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans des entreprises des sous-secteurs évoqués ainsi que des personnes qui vont faire l'objet d'une embauche au niveau de ces entreprises mais aussi des cas d'apprentissage professionnel
- Le budget du projet devra être calculé sur la base des besoins en formation des partenaires associés décrit plus bas dans la rubrique « conditions financières »

6 Contenu de la proposition de projet

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMFP en Annexe 2, 3 et 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets
- L'intitulé du projet
- Les secteurs d'activité concerné par les partenaires associés
- La durée du projet
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet
- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe)

b. Contexte socioéconomique

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socioéconomiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans les secteurs et/ou dans les entreprises concernées
- Les enjeux en termes de dynamique socioéconomique locale dans les territoires ciblés
- Les grands besoins de qualification au niveau de l'intersectorialité
- La justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux de l'intersectoriel

c. Enjeux

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeu intersectoriel), ainsi que les enjeux socio-économiques au niveau du territoire dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans les secteurs visés
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ces secteurs
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification
- Accroître la capacité des employés des entreprises des secteurs ciblés
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

Tout soumissionnaire devra démontrer la capacité de son projet à rassembler les différents secteurs tout en illustrant l'effet sur la dynamique socioéconomique de la localité

d. Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises et organisations concernées. Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités dans l'appel en réponse aux besoins d'emploi et/ou qualification du secteur
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire)
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés
 - Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés
 - Les jeunes/adultes concernés et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener
 - La répartition entre les femmes et les hommes et selon l'âge

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins intersectoriels décrit plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

e. Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
 - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁷, modalités de suivi et d'évaluation⁸ et production du cahier des charges de la formation interne
 - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi et production du cahier des charges de la formation externe
 - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁹, modalités de suivi et d'évaluation¹⁰ et production du cahier des charges de la formation en alternance
- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation

f. Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié dans chaque entreprise suivant les règles de financement édictées pour cet appel à projets)
- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, de production, et d'organisation du travail

⁷ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

⁸ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

⁹ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

¹⁰ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

- Au niveau des secteurs touchés en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation.

7 Conditions relatives au projet

a. Conditions financières

- Le montant du financement est plafonné à 20 000 000 MGA pour 02 entreprises associées et à 25 000 000 Ar pour 3 entreprises associées et plus ;
- Un montant d'un maximum de 40 000 000 MGA pourra être accordé si le projet est évalué d'intérêt stratégique avec des objets de formation portant sur des compétences rares (distinctives), spécifiques, un nombre d'apprenants d'au moins 100 personnes et un nombre d'au moins 05 d'entreprises associées
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - Du nombre de partenaires associés ;
 - Du nombre de bénéficiaire ;

Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au plafonnement à 20 000 000 et 25 000 000 Ar. En dessous de 70%, le projet est éliminé.

Une entreprise peut bénéficier une fois par an de financement d'un projet intersectoriel combinant les fonds additionnels avec les fonds mutualisés.

- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - Nombre de partenaires associés
 - Critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au maximum 20 000 000 Ar ou 25 000 000 Ar. En dessous de 70% le projet est éliminé.
- Détail des coûts :
 - Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne ; avec des rubriques éligibles sur les jours de préparation, de conduite et d'évaluation de la formation
 - Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
 - Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement (applicable uniquement pour les formations hors de la ville de résidence)
 - Le ratio coût-bénéfice sera calculé,
 - Suivant le type de formation (FPE ou FPC)
 - Le ratio coût-bénéfice doit être respecté (500 000 Ar/formé ou 70 000 MGA/h), si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires
 - Le nombre de module, le volume horaire (durée)
 - Le niveau des intervenants (expert senior/junior, professionnel confirmé) et leur statut (international, national)
 - Les ressources matérielles et pédagogiques mobilisées : on peut distinguer du ratio total cette partie s'il est trop important ou si les compétences ciblées relèvent du cœur de métier sectoriel (priorité)
 - Si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires (le dépassement est généralement valable pour les compétences techniques ou liés au cœur de métier)

- Le cofinancement (apport en nature ou une contribution en numéraire) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation

b. Conditions générales

- Un projet interentreprises intersectoriel comprendra au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues de différents secteurs se trouvant sur un même territoire (même localité, commune ou région) ;
- Seuls les groupements et associations professionnelles doivent représenter au minimum 03 entreprises cotisantes au FMFP ;
- Une entreprise ne peut bénéficier que d'un seul financement PII et au plus un financement sur le projet sectoriel dans l'année ;
- Les partenaires s'associent pour présenter un projet reflétant leurs besoins communs en formation et conforme aux priorités intersectorielles ;
- Un groupement ou association professionnel peut soumettre plusieurs fois dans la mesure où les formations ne bénéficient pas aux mêmes entreprises ni à leurs propres salariés ;
- Les priorités intersectorielles sont des lignes directrices que chaque soumissionnaire devra respecter. Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité pour bénéficier d'un financement ;
- Tout soumissionnaire disposant d'un contrat en cours (PII) ou en litige (PIE) ne peut bénéficier d'un financement pour cet AP ;
- Le projet cible des Formations Professionnelles de type Continue ou de type Pré-Emploi.

c. Éligibilité :

- Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP, les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises
- Le projet contribue à l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de l'appel
- Le projet met en œuvre les priorités définies au plan territorial par l'appel à projets (mesures prioritaires, sous-secteur et filière ciblés),
- Les entreprises ou organisations partenaires du projet doivent être issus d'un même territoire (local, communal ou régional)
- Il développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires
- Il comporte les données quantitatives, qualitatives et financières requises
- Les entreprises pourront bénéficier du financement du FMFP pour une requête PIS et une requête PII par an. Le financement parallèle de deux requêtes PIS et PII au cours d'une même année est donc possible. Néanmoins, il ne sera pas possible de financer une nouvelle requête PII tant que la requête PII précédente ne sera pas dument clôturée. Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PII) et ne détient pas un contrat en litige sur un quelconque dossier en cours (tout guichet confondu : PIE, PIS, PII, INP, Équité).

8 Procédure de l'appel à projets

a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard le **26 mai 2024 (pour la 1ère vague)** et 23 **Juin 2024 (2ème vague)**

Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : ap@fmfp.mg en mettant en copie ap@fmfp.net avec la mention en objet « **soumission définitive AP 15** » et les dossiers

physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)
Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano, Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

b. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

Étapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Étape
Avril 2024	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
26/05/2024 (1 ^{ère} vague) 23/06/2024 (2 ^e Vague)	Date limite de réception des propositions
Aout 2024 Septembre 2024	Notification de la décision /Conventionnement ou contractualisation
Septembre 2024	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet (dans un délai d'un an après contractualisation)

c. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

Point Important : Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la qualité et à la correspondance avec les priorités stratégiques. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet.

d. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité de Sélection.

e. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues (en dehors d'une transmission possible à l'Agence française de Développement) ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité de sélection compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

f. Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) (annexe 2 de la trame) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : projetsdeformation@fmfp.mg, Tél. +261 22 538 86.

9. ANNEXES

Annexe 0 : FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE TYPE INTERENTREPRISES INTERSECTORIEL

*Tous les champs sont obligatoires

INTITULE DE PROJET :				
PORTEUR DU PROJET				
Nom/Raison sociale (Entreprise 1)			N° identifiant CNAPS 1 ¹¹	
Adresse complète			Nombre de salariés	
Mail			Téléphone entreprise (Fixe/GSM)	
Personne de contact mandaté par l'entreprise (Nom et prénoms)			Titre	
			Contact	
Signataire du contrat* (Nom et Prénoms)			Qualité	
Secteur d'activité du porteur	<input type="checkbox"/> Textile habillement et Accessoire (THA) <input type="checkbox"/> Tourisme Hôtellerie Restauration (THR) <input type="checkbox"/> Développement rural (DR) <input type="checkbox"/> TIC <input type="checkbox"/> BTP-Ressources Stratégiques (BTP/RS) Multisectoriel : <input type="checkbox"/> Services financier et Assurance <input type="checkbox"/> Transport, Logistique et Concession automobile <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Autres - <i>veuillez préciser :</i>			
Partenaires associés**	Nom et raison sociale	N° identifiant CNAPS***	Secteur d'activité du partenaire	Nombre de salariés
Entreprise 2				
Entreprise 3				

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Nouveaux marchés | <input type="checkbox"/> 4. Forte mutation technologique |
| <input type="checkbox"/> 2. Très fort climat concurrentiel | <input type="checkbox"/> 5. Dynamique intersectorielle |
| <input type="checkbox"/> 3. Nouvelles orientations sectorielles | <input type="checkbox"/> 6. Autres (veuillez préciser) : |

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

Cette partie permet d'apprécier la pertinence du projet par rapport aux priorités intersectorielles (300 mots max)
(veuillez répondre une à une aux questions ci-après)

11 Veuillez rajouter une ligne si vous détenez plus de N° d'identifiant CNAPS et préciser celui que vous utiliserez pour le projet commun

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

- Comment le projet peut renforcer les acteurs au niveau des territoires ciblés agissant dans des domaines porteurs d'innovations technique et technologique contribuant à la dynamique socioéconomique locale ;
- Comment le projet peut développer les chaînes de valeurs à fort potentiel économique dans les villes et localités ciblées ;
- Comment le projet peut répondre aux priorités intersectorielles en matière d'emploi, de compétence et de dispositifs de formation ;
- Comment le projet peut développer les compétences et métiers intervenant de manière transversale dans toutes les entreprises et démontrant d'importants besoins de renforcement ;
- Comment le projet peut développer la culture de la formation professionnelle auprès des TPE – PME ;
- Comment le projet peut développer les opportunités d'emploi en touchant les secteurs et filières, fondateurs de l'économie locale.

CONTEXTE DU PROJET

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Acquisition de nouvelles machines ou mise en place d'un nouveau système | <input type="checkbox"/> 2. Restructuration organisationnelle | <input type="checkbox"/> 3. Préparation de certification |
| <input type="checkbox"/> 4. Nouvelles réglementations ou standards à appliquer / à respecter | <input type="checkbox"/> 5. Travaux d'extension | <input type="checkbox"/> 6. Non maîtrise des techniques, processus |
| <input type="checkbox"/> 7. Exigences des clients et du marché | <input type="checkbox"/> 8. Nouveau projet nécessitant un renforcement de compétences des salariés impliqués | <input type="checkbox"/> 9. Comportement non adapté vs valeurs de l'entreprise |
| <input type="checkbox"/> 10. Déploiement dans un nouveau site | <input type="checkbox"/> 11. Autres (veuillez préciser) : | |

OBJECTIFS DU PROJET

Pour les bénéficiaires	En termes de compétence technique : <i>Quels sont les objectifs d'apprentissage visant l'acquisition d'un ensemble de connaissance et de savoir-faire concourant à une compétence technique</i>	En termes de comportement : <i>Quels sont les objectifs de changement ou d'acquisition d'un savoir devenir/être dans une situation professionnelle</i>
Pour les entreprises* <i>[Merci d'apporter des détails sur chaque réponse]</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles sont les motivations pour chacune des entreprises associées dans la réalisation du projet ○ Quels sont les objectifs (résultats) à court terme pour chacune d'entre elles ○ Quels sont les impacts recherchés pour chacune des entreprises associées 	
	<input type="checkbox"/> Effets sur activité / performance des salariés	
	<input type="checkbox"/> Meilleure organisation de travail	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de la productivité	
	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :	
Pour l'intersectorialité (ou l'économie locale)	<i>Se référer au contexte de la demande et les objectifs généraux de l'appel :</i> <ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer l'environnement socioéconomique dans les territoires ciblés ; ● Améliorer l'efficacité des formations financées par le Fonds vis à vis de la situation économique et l'emploi dans les territoires ciblés ; 	

OBJECTIFS DU PROJET			
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la résilience des petites et moyennes entreprises Malgaches face aux chocs externes. 	
FORMATION			
Identification des besoins communs de compétences des entreprises concernées	<p>Quel(le)s outils / démarches ont été effectué(e)s afin de mettre en avant les besoins en compétences et de formation(s) commun(e)s aux entreprises associées ?</p> <p>Préciser si le besoin relève de l'analyse des gaps parmi les salariés en poste (FPC), ou s'il s'agit d'un processus de qualification d'un nouvel employé pour un poste (FPE) ou Apprentissage ? (référentiel à considérer pour ce dernier).</p>		
Les modules de formation répartis suivant les compétences requises	Compétences techniques ...	Compétences intégrant les mesures transverses ...	Compétences soft (au plus 30% du total) ...
	(Au moins 70% du total)		
Lieu de la formation (peut être spécifié pour chaque module avec le plus de précision possible)	Module (rajouter des lignes si nécessaire)		Lieu de formation
	<p>(Préciser les lieux de théorie, de pratique et évaluation, et/ou de mise en situation de travail)</p>		
Courte description de la formation (300 mots max)	<p>Expliquer ici comment sera organisée la formation (logistique, calendrier, cible / entreprise, etc.) ; et décrire précisément son déroulement avec les modalités d'exécution des sessions théoriques, des exercices pratiques et des mises en situation de travail ainsi que les évaluations des acquis de la formation et en compétences.</p> <p>Il est impératif pour le partenaire d'expliquer la pertinence et la cohérence des modules de formation proposés (dans le cas où vous proposez plus de deux (02) modules)</p>		
Modalité de reconnaissance	<input type="checkbox"/> Attestation <input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Diplôme <input type="checkbox"/> Autres :		

LIEU DE TRAVAIL DES FORMÉS	
Région	Nombre ¹²

¹² La répartition précise des bénéficiaires est à compléter dans le fichier « Budget » (canevas disponible)

TYPE DE FORMATION (il est possible de cocher plusieurs choix)

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> En situation de travail | <input type="checkbox"/> En centre de formation interne | <input type="checkbox"/> A distance |
| <input type="checkbox"/> En centre de formation externe | <input type="checkbox"/> En alternance (Mixte) | <input type="checkbox"/> En entreprise |
| <input type="checkbox"/> avec des formateurs externes | <input type="checkbox"/> En dehors de l'entreprise | <input type="checkbox"/> avec des formateurs internes |

DUREE DU PROJET

Date de début	
Date de fin	
Durée en mois	
Durée en heure	

ANNEXES (Veuillez-vous assurer que toutes les annexes requises sont fournies)

- 1. Lettre de mandat signé par le(s) partenaire(s) (canevas disponible)
- 2. Cahier des charges de la formation validé (canevas disponible)
- 3. Budget détaillé (canevas disponible)
- 4. Lettre de demande de financement signée par le porteur (canevas disponible)
- 5. Déclaration d'intégrité signée par le porteur (canevas disponible)
- 6. Plaquette de présentation de chaque entreprise associée (canevas disponible)
- 7. Avis de débit du paiement de la cotisation, fourni par les entreprises ou récépissé de versement
- 8. Contrat entre le porteur le prestataire comprenant le suivi de dossier au FMFP (si applicable)
- 9. CV du/ des formateur(s) (**obligatoire**)

Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

**MODELE
LETTRE DE MANDAT**



Objet : Lettre de mandat

Nous soussignée,

....., représentant légal de la société
....., ayant son siège social à l'adresse
..... immatriculée à la CNAPS
suivant le numéro appartenant au secteur
..... donne mandat à la société,
représentée par

....., enregistrée à Madagascar sous le numéro
d'identification fiscale et le numéro statistique
....., établie à l'adresse
..... dans le but de nous représenter pour
toutes les démarches nécessaires à la soumission de projet commun intitulé :
..... à adresser au Fonds Malgache de Formation
Professionnelle (FMFP), de signer en notre nom le contrat y afférent ainsi que la gestion
des fonds qui seront attribués par le FMFP pour l'exécution du projet.

La société est autorisée à se définir comme étant l'interlocuteur
principal du FMFP en tant que contact administratif, technique ou facturation dans le
cadre de ce mandat.

Fait à le

Le responsable

(Titre et nom de l'entreprise/cachet)

Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format Word)

I Cahier des charges de formation en présentielle

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement.

Programme détaillé de la formation* (à fournir par le prestataire)

Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Sur les compétences techniques

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<i>Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier</i>	<i>16h</i>	<i>Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné</i>	<i>Être capable de conduire quelles que soient les contraintes du chantier</i>

Sur les compétences transversales (ou de base)

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<i>Exemple : Formation en informatique</i>	<i>20h</i>	<i>Savoir utiliser le logiciel bureautique word de niveau avancé</i>	<i>La capacité à utiliser l'outil bureautique en informatique dans l'élaboration des comptes rendu de travail</i>

Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation

Organisme prestataire / formateurs

Si le prestataire est un organisme, veuillez fournir une brève présentation en précisant l'expertise et l'expérience de celui-ci dans le domaine concerné. (En termes de présentation, vous pouvez juste annexer au document une plaquette, brochure, fiche technique de la structure...).

Modules	Organisme(s)	Formateur (s)	Référence formateur (s)

Il faut préciser dans le tableau ci-dessus les modules avec les formateurs correspondants.
Il est obligatoire d'annexer le CV des formateurs

Moyens matériels

Module	Supports de formation	Outils et matériels conçus pour la formation

Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> • Analyser ... ; • Concevoir des ... ; • Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques en ... ; • Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; • Sens des relations, travail en équipe, ... ; • Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

Dans le cas d'une FPE, préciser le type d'emploi auquel doit mener la formation

--

Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

Décrire les procédures d'évaluation

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Evaluation à chaud : <input type="checkbox"/> Mise en situation réelle <input type="checkbox"/> Test théorique <input type="checkbox"/> Interview <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

Décrire les procédures d'évaluation

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
Pour l'entreprise	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Evaluation à froid <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE)	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche de présence <input checked="" type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement

1. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation

2. Organisme prestataire / formateurs

Si le prestataire est un organisme, veuillez fournir une brève présentation en précisant l'expertise et l'expérience de celui-ci dans le domaine concerné. (En termes de présentation, vous pouvez juste annexer au document une plaquette, brochure, fiche technique de la structure...).

Il faut préciser dans le tableau ci-dessus les modules avec les formateurs correspondants.

Modules	Organisme(s)	Formateur (s)	Référence (s)

3. Moyens matériels

Module	Supports de formation	Outils et matériels conçus pour la formation

4. Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres

	<input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> Analyser ... ; Concevoir des ... ; Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances techniques en ... ; Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; Sens des relations, travail en équipe, ... ; Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

Dans le cas d'une FPE, préciser le type d'emploi auquel doit mener la formation

5. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

Décrire les procédures d'évaluation

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base 	<input type="checkbox"/> Evaluation à chaud : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mise en situation réelle <input type="checkbox"/> Test théorique <input type="checkbox"/> Interview <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres : 	<input type="checkbox"/> Evaluation à froid <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) Homme : Femme : Total : <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE) Homme : Femme : Total :	<input type="checkbox"/> Fiche de présence <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmpf.mg)

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas

1. Type de formation à distance

Formation synchrone

- Classes virtuelles ou Webinaire
- Visioconférence
- Mooc
- Tutoriel
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

Formation asynchrone

- Cours avec support sous format électronique
- Cours avec support sous format physique
- Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

(*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

2. Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<u>Exemple</u> : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Supports visuel en direct <input type="checkbox"/> Support auditif en direct <input type="checkbox"/> Tutoriel <input type="checkbox"/> Fichier d'apprentissage téléchargeable <input type="checkbox"/> En interaction (wiki, blogs, etc.) <input type="checkbox"/> Autres 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone <input type="checkbox"/> Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*) <input type="checkbox"/> Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone <input type="checkbox"/> Ouvert suivant disponibilité de l'apprenant <input type="checkbox"/> Autres

(*) merci d'expliquer le fonctionnement :

3. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Résidence de l'apprenant <input type="checkbox"/> Sur le lieu de travail <input type="checkbox"/> Ailleurs (préciser)

4. Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme :

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

Présenter la plateforme et donner quelques références

5. Moyens matériels et pédagogiques

(*) pour les apprenants qui restent à domicile, au moment de l'analyse du dossier, on va apprécier que les bénéficiaires disposent de tous les moyens nécessaires dans le cas d'une formation à distance

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

6. Participants

Poste des bénéficiaires

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/fourniture (*)	Description
		<input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Impression-duplication-envoi <input type="checkbox"/> Matériels informatiques <input type="checkbox"/> Tablettes <input type="checkbox"/> Equipement de visioconférence <input type="checkbox"/> Matériels médiathèques <input type="checkbox"/> Autres	

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> • Analyser ... ; • Concevoir des ... ; • Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques en ... ; • Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; • Sens des relations, travail en équipe, ... ; • Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

7. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
Les apprenants (formés)	<input type="checkbox"/> Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) <input type="checkbox"/> Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) <input type="checkbox"/> Logiciel de suivi installé <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
La plateforme (formateur)	<input type="checkbox"/> Sécurité des données (*) <input type="checkbox"/> Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) <input type="checkbox"/> Pondération Exercice et Théorie (*) <input type="checkbox"/> Accès aux résultats des Test en ligne (*) <input type="checkbox"/> Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) <input type="checkbox"/> Rapportage périodique de la plateforme* <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Le support	<input type="checkbox"/> Un support électronique communiqué (*)

(*) Conditions obligatoires

7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation

	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Évaluation des prérequis (*) <input type="checkbox"/> Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*) <input type="checkbox"/> Évaluation certifiante après la formation/ module (quizz) (*) <input type="checkbox"/> Interview/entretien téléphonique ou en ligne <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

(*) Conditions obligatoires

7-3 Comment évaluer les résultats du projet

	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour l'entreprise	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) Homme : Femme : Total : <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE) Homme : Femme :	<input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

	Total :	
--	---------	--

Coût des prestations de formation	-
Frais pédagogiques	-
Accommodations des participants	-
Autres	-
Coût total	-
(1) Part de la contribution des Entreprises	-
(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	-
(3) Part demandée au FMFP	-

Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format Excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

 BUDGET DETAILLE								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	Part du coût global des Entreprises en dehors du droit de tirage	Part du coût global à financer par d'autres partenaires	Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier
Coût total de la prestation								
Honoraire (si prestataire externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si formateur en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Coût pédagogique								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0
(*) rajouter des lignes si nécessaire								

TRAME D'APPEL À PROJETS (AP 15) - DIMENSION INTERSECTORIELLE

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ENTREPRISE DANS LE CADRE DU PROJET DE FORMATION COMMUN

(*) Renseigner **obligatoirement chaque tableau** avec les informations sur chaque ligne afin que les TOTAUX soient générés automatiquement

Dans ce premier tableau récapitulatif du projet, **UNE MÊME PERSONNE** participant à plusieurs modules, **SERA COMPTÉE UNE SEULE FOIS**

	CONSORTIUM	CADRES SUPÉRIEURS		CADRES INTERMÉDIAIRES		OUVRIERS SPÉCIALISÉS		OUVRIERS PROFESSIONNELS		TOTAL FPC		TOTAL FPE (Si applicable)		TOTAL (FPC+FPE)		Dont jeunes -35 ans parmi TOTAL OBLIGATOIRE	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
	Entreprise 1									0	0						
	Entreprise 2									0	0			0	0		
	Entreprise 3									0	0						

Dans ce second tableau, **LA MÊME PERSONNE** programmée sur plusieurs modules, **SERA COMPTÉE AUTANT DE FOIS QUE DE PARTICIPATION AUX MODULES**

MODULES	CONSORTIUM	CADRES SUPÉRIEURS		CADRES INTERMÉDIAIRES		OUVRIERS SPÉCIALISÉS		OUVRIERS PROFESSIONNELS		TOTAL FPC		TOTAL FPE (Si applicable)		TOTAL (FPC+FPE)		Dont jeunes -35 ans parmi TOTAL OBLIGATOIRE	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Exemple : Conduite d'engin (Technique)	Entreprise 1									0	0						
	Entreprise 2									0	0			0	0		
	Entreprise 3									0	0						
Exemple : Excel intermédiaire (Transversale)	Entreprise 1									0	0						
	Entreprise 2									0	0			0	0		
	Entreprise 3									0	0						
TOTAL			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

< > RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES BUDGET DÉTAILLÉ RÉCAPITULATIF DU BUDGET + :

Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

 <div style="text-align: center;">BUDGET DETAILLE</div> <div style="text-align: center;">CAS D'UNE FORMATION A DISTANCE EXCLUSIVE</div>								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Frais de formateur								
Frais d'abonnement/inscription au site web/plateforme en ligne) par personne	à préciser							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Cout pédagogique								
Connexion internet	à préciser							
Coût téléphonique	à préciser							
Frais d'envoi physique de documents	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0

(*) en dehors du droit de tirage

PART DE LA FORMATION EN PRESENTIEL								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Honoraire (si formateur externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si assistant en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Cout pédagogique								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0

Annexe 3.c : Sur les rubriques éligibles dans le budget

1. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « prestations de formation »

- *Sur les formes (type) de formation éligibles (peut être combiné entre eux)*
 - Formation en salle ou en plateau d'application (en présentiel)
 - Formation en milieu de travail
 - Animation et accompagnement des utilisateurs d'une plateforme d'apprentissage en ligne (la maintenance de la plateforme est inéligible) intégrant l'évaluation des acquis de la formation ou de l'apprentissage
 - Formation mixte ou encore formation hybride combinant deux modalités d'apprentissage : l'apprentissage en ligne (e-learning) et le présentiel (cours classiques).
 - Programme d'apprentissage ou d'alternance : tutorat en milieu professionnel combiné avec de la formation en centre résidentiel de formation
 - Programme d'apprentissage professionnel : essentiellement en milieu de travail avec un programme structuré et un encadrement professionnel
 - Formation à distance sur des plateformes existantes et référencées
 - Assistance technico-pédagogique en milieu de travail ou mobilisation d'un professionnel expérimenté pour le transfert de compétences en milieu professionnel (séjour d'assistance technique combiné avec un encadrement pédagogique de 2 mois maximum) avec un processus pédagogique décrivant des situations d'apprentissage faisant intervenir l'assistant (mobilisant les qualités de mentoring et de coaching) et l'apprenant. L'ensemble concourt à une acquisition de compétence. Ces programmes contiennent des séances communes et individuelles conformément à un parcours (curriculum) structuré.
 - Programme de mentoring et d'immersion professionnelle (mentor accompagnateur) avec un processus pédagogique décrivant des situations d'apprentissage faisant intervenir le mentor et l'apprenant, ainsi que concourant à une acquisition de compétence. Ces programmes contiennent des séances communes et individuelles conformément à un parcours (curriculum) structuré.
 - Programme hybride de Validation des acquis de l'expérience et de la formation (VAEF)
- (*) Cette liste de types de formation n'est pas exhaustive et l'appréciation de la pertinence du dispositif est laissée à la DFI lors de l'accompagnement ou de l'analyse de complétude.

- *Sur les actions connexes ou de support qui doivent obligatoirement être combiné à la formation*
- Des actions d'ingénierie de formation (identification/diagnostic des besoins, production référentiel métier/compétence, élaboration de programme de formation)
- Des actions d'élaboration de curriculum de formation
- Des actions de préparation avant formation comprenant le diagnostic des besoins, l'analyse de la situation de travail, et l'élaboration de l'offre de formation
- Les Accompagnements post formation (application des acquis en formation) ou en milieu de travail se traduisant par du coaching (doit faire l'objet d'un processus documenté)
- Le processus de certification ou d'évaluation qui peut comprendre l'ingénierie de formation (production référentiel évaluation et de certification)
- Mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne (analyse, design, développement, implémentation, et évaluation)
- Actions d'assistance logistique de formation
- Les accommodations et transport des intervenants

Chaque type de formation et action connexe ou de support devra comprendre un programme clair décrivant les objectifs d'apprentissage, le processus de formation et d'évaluation. Toutes les actions éligibles (forme & actions connexes ou de support) doivent faire l'objet d'un rapport de réalisation ou la présentation des documents référentiels en cas de travaux d'ingénierie de formation.

- *Rémunération des prestataires de formation*

- Honoraires des formateurs (préparation, conception, conduite, accompagnement, évaluation)
- Honoraires des experts et des intervenants en ingénierie de formation
- Honoraires des experts en conception de plateforme de formation en ligne
- Honoraires des experts en accompagnement (coaching, mentoring, etc.)
- Honoraires des intervenants dans l'animation des plateformes numériques
- Honoraires sur la préparation logistique des formations (assistance logistique)
- Si l'appel à projets l'exige, les honoraires d'autres intervenants requis comme le comptable du projet
- Frais de déplacement hors place ou pour les missions
- Frais de déplacement local ou location de moyen de mobilité
- Indemnités de déplacements des intervenants
- Frais de communication lorsque l'organisation de la formation nécessite une communication soutenue, au-delà des frais de communication pris en charge par les frais administratifs (si nécessaire – à justifier))

Les frais de gestion ou administratifs des structures seront inclus dans les honoraires. Tous les intervenants dans le projet doivent être identifiables et leurs compétences vérifiables à travers la présentation d'un curriculum vitae.

2. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « Coûts pédagogiques »

- *Location de local ou de lieu de formation*
 - Salle de formation pour les plénières ou les sessions théoriques
 - Plateau d'application
 - Atelier de pratiques
 - Location de laboratoire de simulation/application ou plateau technique
 - Location de local ou bureau d'accompagnement pour les participants
 - Location de plateforme d'apprentissage en ligne si la plateforme n'appartient pas au prestataire
- *Location matériel pédagogique*
 - Equipement d'atelier/séminaire & de formation (vidéoprojecteur, écran, sonorisation, table, chaise, etc.)
 - Matériel informatique (pour les formations en ligne ou sur les métiers TIC)
 - Location équipement individuel ou outillages pour les exercices pratiques/application
 - *Achat matière d'œuvre (pratique)*
 - Intrants pour les exercices pratiques (dépend des métiers)
 - Les fournitures ou petits consommables pour les applications/pratiques
 - Tenue de travail et/ou d'atelier
 - *Fournitures et supports de formation*
 - Polycopie, livres, documents physiques
 - Clé usb ou CD
 - Blocs note, chemise, stylo, etc.
 - *Autres ressources pédagogiques*
 - Production et duplication de document (référentiel, curriculum, etc.)
 - Ressources pédagogiques (moocs, vidéo, etc.)

3. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « Accommodations »

- *Frais de déplacement des participants*
 - Frais de Transport hors résidence
 - Frais de Mobilité locale
 - Indemnités de séjour lorsque la formation se déroule loin du domicile du participant ou du formateur
 - Hébergement (ne peut être cumulé avec les indemnités de séjour)
- *Frais journalier des participants*
 - Repas ou déjeuner ou équivalent en cas de formations en dehors du lieu de résidence

- Rafrichissements
- Pause-café
 - *Autres* – cette rubrique doit s'accompagner d'une note explicative
- Fourniture ou consommable (achat) liée au confort des ou d'une partie des participants en formation
- Petit équipement (en location) liée au confort des ou d'une partie des participants en formation

4. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « Autres »

- *Kit sanitaire – lié à la sécurité et à la santé des participants à la formation*
- Gel de nettoyage
- Cache bouche nez individuel, etc.
- Equipement de Protection Individuelle (si nécessaire et dans le cas de formation en milieu de travail à risque)
- Boîte à pharmacie si nécessaire et dans le cas de formation en milieu de travail à risque)
 - *Frais de gestion (3%)– ils recouvrent les frais pour la préparation de la formation, les frais de communication (appel, internet, etc.), les frais de suivi des activités, les assurances, etc. et ne peuvent être cumulés avec des frais au réel*
 - *Frais lié au processus pédagogique (en cas de travaux d'ingénierie de formation)*
- Indemnités ou rémunération d'équipe de production ou des personnes ressources
- Frais d'ateliers ou de séminaire ou de séance de travail (fourniture, local, équipement, déjeuner, transport & indemnités des participants)

(*) Le FMFP se réserve le droit de rejeter l'éligibilité de certaines rubriques même si elles entrent dans les catégories ci-dessus spécifiées suivant son appréciation.

**Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur
(format Word disponible sur le site web ou par courriel
au projetsdeformation@fmfp.mg)**

Lettre de demande de financement

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

Nom de l'organisation :

Adresse :

Contact : E-mail :

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Madame le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « » pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... .

Les entreprises associées au projet commun sont respectivement :

- Porteur /N° CNAPS : /secteur -
- Partenaire..... / N° CNAPS :/secteur
- Partenaire / N° CNAPS : /secteur
- Partenaire /N° CNAPS : /secteur

La formation ciblera(spécifier les cibles)..... dans la région de

Et se déroulera sur une durée de(chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur
(Titre/Nom et prénoms)

²³ Choisir un des secteurs cités dans l'appel à projets : TIC, BTP-RS, THA, DR, THR, Multisectoriel ou équité

Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé du projet : _____(le

"Projet") A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet(dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
 - b. nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

- 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar
 - 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;
 - 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, , à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;
 4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.
 5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :
 - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache , qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que

soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, , autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : _____ En tant que : _____
Dûment habilité à signer pour et au nom de ¹³

Signature : _____

En date du : _____

¹³ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire

Annexe 6 : Canevas de plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

MODELE : PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

DENOMINATION :

Date de création :

Nom du Représentant :

Coordonnées :

Secteur/Domaine d'activité :

Services ou biens fournis :

Collaborateurs / clientèles :

Site web (si existant)

(*) ou vous pouvez présenter une fiche technique existante sur votre entreprise

Annexe 7 : FICHE D'ÉVALUATION

Critères d'éligibilité								
Le projet met en œuvre les priorités définies au plan territorial par l'appel à projets (filières et métiers prioritaires)	Les Entreprises partenaires sont issues d'un des territoires spécifiés par l'appel (*)	Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP, les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises	Le projet développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires (*)	Le porteur ne figure pas dans la liste des entreprises sanctionnées par les Nations Unies, UE ou France	Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PII) & ne détient pas un contrat en litige PIE	Les entreprises expriment un besoin commun	Le formulaire est correctement renseigné (avec N° CNAPS, DT consenti, identité Ese, nb salarié, nb à former)	Les pièces d'évaluation sont disponibles (complétude) : Formulaire, Cahier des charges, Cv des formateurs, Budget
éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non

Critères liés à l'objectif stratégique du projet (32 points)					Critères liés à la dynamique partenariale (14 points)			
Le projet répond aux objectifs intersectoriels définis par l'appel à projets (objectifs globaux, spécifiques, résultats, bénéficiaire)	Le projet répond aux priorités spécifiques des entreprises partenaires du projet	Le projet répond aux besoins de compétences et de qualifications des bénéficiaires visés (salariés, employés et jeunes)	Le porteur de projet propose un dispositif de formation permettant d'atteindre les résultats ciblés (en situation de travail, etc.	Les indicateurs de résultats proposés permettent d'identifier les impacts du projet au niveau des personnes formées et des entreprises partenaires	Le partenariat regroupe des entreprises n'ayant pas l'habitude de coopérer entre elles	Les besoins de compétences des entreprises partenaires sont clairement identifiés et analysés	La réponse commune de formation est adaptée aux besoins de compétences identifiés par les entreprises partenaires	Les compétences acquises par les bénéficiaires de la formation sont reconnues, validées ou certifiées
Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	même groupe : 1 de groupe différent : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4

Critères liés à la dimension sociale (14 points)				ANALYSE DE LA PRESTATION DE FORMATION INTERNE ou EXTERNE - analyse de l'offre (15 points)			
INTERNE/EXTERNE							
Le projet forme un pourcentage de femmes au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur inscrit dans la trame	Le projet forme un pourcentage de femmes sur des postes de responsabilité au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	La capacité du projet à sécuriser les emplois ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi (pré-emploi)	Le projet forme un pourcentage de jeunes (15/35 ans) au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	Les formateurs ont le niveau de qualification, l'expérience et l'expertise requis pour réaliser la prestation de formation	Le cahier des charges est rédigé de façon complète et explicite avec une description claire de la méthodologie et du programme en réponse aux objectifs et cibles	Les locaux, équipements utilisés sont appropriés au dispositif de formation décrit	Les modalités de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats de la formation sont clairement définies et sont communes à toutes les entreprises partenaires
>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	>=valeur : 3 <valeur : 1	Non : 0 Oui : 2	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4

Critères liés à la faisabilité budgétaire (25 points)

TRAME D'APPEL À PROJETS (AP 15) - DIMENSION INTERSECTORIELLE

Les coûts sont détaillés par rubrique et activité (justification des lignes budgétaires)	coûts conformes aux références de coûts de formation pratiqués par le secteur & coûts par bénéficiaire proportionnels au type de public visé, coût horaire/formé	Existence d'un cofinancement en dehors de la part demandée au FMFP	Pertinence du Coût % aux points suivants : niveau des formateurs, objectifs de formation, technologie mobilisée, intrants et équipement	Montant demandée conforme à l'effet levier applicable & au plafond si besoin	Les coûts de logistique des participants (accommodations et transport) ne dépassent pas un tiers du budget proposé	Commentaires
non : 0 oui : 3	<=valeur : 7 x<=+20% Valeur : 5 21%=<x<=+40% : 3 >40% valeur : 1	non : 0 oui : 2	Faible : 1 Moyen : 4 Bien : 7	non : 0 oui : 3	non : 0 oui : 3	